



OFFRE DE SERVICE

POSITIONNEMENT MARKETING DE MON TERRITOIRE

Cibles : collectivités et OT

Le positionnement marketing de votre territoire doit se déterminer par la faculté de vous rendre différenciant vis-à-vis de vos concurrents et surtout de capter les clients et touristes. Ce positionnement doit être défini par des critères objectifs et factuels : qui consomme sur mon territoire ? quelles sont les forces et faiblesses ? Comment est vendu mon territoire ? Comment y consomme-t-on ? Ces éléments sont ensuite confrontés à des critères subjectifs : quelle image est donnée au consommateur ? quelle image souhaite-t-on leur donner ? Il convient de définir un cadre en adéquation avec les besoins de vos touristes, vos concurrents et l'offre de votre destination.

Le positionnement marketing d'un territoire est essentiel pour développer l'économie touristique en mettant en avant les forces et avantages de sa destination. Ce positionnement devra avoir un impact sur l'intention d'achat de vos touristes ou excursionnistes.

Objectifs

- Mettre en exergue les avantages concurrentiels de mon territoire
- Savoir mettre mon territoire en valeur

Contenu de l'accompagnement

- Analyse de la demande, de l'offre et de la concurrence
- Forces et faiblesses du territoire et opportunités/menaces
- Définition des avantages concurrentiels de la destination
- Identification des cibles

Coût

TARIF

Sur demande

Contact



Killian PENVEN

Fonction : responsable du pôle Marketing territorial
02.32.62.84.52 - killian.penven@eure-tourisme.fr

l'Eure)
AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE